

# Fleurissement : Noailles a de l'ambition

**BEAUVAIS** L'arrivée d'un "paysagiste" aux espaces verts et le soutien des élus et de la commune et d'agents de la Ville paient aujourd'hui. Noailles a reçu son 1er prix départemental des villages fleuris.

C'est avec une certaine fierté que Benoît Biberon annonçait lors du dernier conseil municipal, que Noailles avait décroché le 1er prix du concours départemental du fleurissement, dans la catégorie 1000 à 5000 habitants. Ce prix est en fait le résultat d'une action menée par une équipe constituée d'élus et de citoyens (Barbara Godon en tant que présidente, entourée de Marie-Odile De Gorostarzu, Nathalie Galindo, Eric Lequen, de Murielle Biberon, Nicole Truptil et Chantal Donnate). A ce groupe, il convient d'ajouter Sébastien Godard, chargé des espaces verts au sein de l'équipe technique municipale. Titulaire d'un diplôme de jardinier paysagiste, c'est lui qui assure la faisabilité des esquisses proposées par la commission de fleurissement, aidé par toute l'équipe technique qui a vu récemment l'arrivée de trois agents plus spécialement dédiés à l'entretien de la commune : Gérard Pesin, Mélanie Bohin et Simon Saint-Marc. Le tout adossé à un budget communal conséquent.

## ZÉRO PHYTO AVEC 10 HEC-

### Un plus pour la commune

Depuis plus de 50 ans, le concours national "Villes et Villages Fleuris" est destiné à récompenser les villes, villages, mairies et maisons, engagés notamment dans une démarche d'amélioration du cadre de vie. Cela favorise aussi d'une certaine manière le développement de l'économie locale ainsi que le tourisme, c'est un outil de cohésion sociale et une action en faveur de l'écologie.



### TARES À TONDRE

Sébastien Godard a également pris en charge l'approche « développement durable » par le choix du « Zéro-Phyto », le désherbage thermique et la gestion différenciée des espaces verts. « Et le zéro phyto rend tout beaucoup plus compliqué » précise Mr Godard, « n'oublions pas que nous avons plus de 10 hectares à tondre sur la commune ! »

L'année dernière, la commune de Noailles avait reçu un prix d'encouragement mais cette année, la commune de Noailles a été classée au 1er rang de la 3e catégorie (communes de 1001 habitants à 5000 habitants, 48 communes inscrites). Noailles a été également proposée au jury régional en raison de la qualité de l'embellissement réalisé. Selon Sébastien Godard, « la plus grande satisfaction vient



Avec l'aide de mesdames Truptil, Biberon et Donnate, le travail initié par Sébastien Godard a payé.

des Noillais qui viennent nous féliciter pour notre action, c'est un bel encouragement à continuer à embellir leur cadre de vie. Cela fait presque deux ans que je suis en poste, et dans ce laps de temps nous avons déjà fait deux classements, et obtenu le premier prix des façades de mairies. Avec l'équipe, nous comptons bien développer encore bien des projets, dont celui des maisons fleuries, et là tous les Noillais seront impliqués ! »

## CHAUD CONSEIL MUNICIPAL

### On règle les comptes autour de trois gros projets

**SAINTE-GENEVIÈVE** Entre règlements de compte entre les élus de la majorité et Gérard Chatin, le conseil est revenu sur trois gros projets importants dont la cantine et la salle des fêtes.

Avant d'engager le dernier conseil de l'année, la maire Jacqueline Vanbersel présente un nouveau membre du conseil municipal : Amélie Liard, juriste spécialiste des questions de santé et de sécurité au travail, qui remplace Mr Derrien démissionnaire pour cause d'éloignement géographique. Ensuite, la 1ère magistrate a pris la parole pour lire un document dans lequel elle justifie le prêt d'une salle pour la fête de l'anniversaire d'un conseiller municipal.

Elle précise que c'est de sa pleine responsabilité d'attribuer les salles de la commune et que son choix s'opère très équitablement depuis 23 ans, en fonction des situations, ceci n'ayant généré aucun litige, aucune réclamation. « Ces décisions n'ont pas à faire l'objet de délibérations ».

Son intervention se veut une réponse à une publication sur les réseaux sociaux de l'opposant Gérard Chatin. Christopher Moutinho tient ensuite à manifester vis-à-vis de Mr Chatin combien il a été choqué des propos « honteux et irrespectueux » tenus contre lui et sa famille. S'ensuivent des échanges houleux entre Mr Chatin et divers conseillers. Le calme revenu, à propos des travaux de la construction du restaurant scolaire,



Amélie Liard, juriste spécialiste des questions de santé et de sécurité au travail, remplace Mr Derrien démissionnaire pour cause d'éloignement géographique.

Daniel Vereecke précise qu'il y a eu 64 offres pour ce marché sur lequel il y avait 12 lots dont 10 ont fait l'objet de l'appel d'offres; il en donne les intitulés. Les travaux devraient commencer fin février début mars. L'autorisation de signer les marchés est votée à l'unanimité.

Madame la maire évoque ensuite le projet OPAC de construction d'une trentaine de logements, elle repare de maison de santé et précise que l'opération se fera en 2 phases. Elle explique la cession de l'opération sous la forme d'un bail emphytéotique et la rétrocession des

voiries l'aménagement terminé. Jacky Beaudoir parle d'un permis de construire donné en décembre et revient sur les 5 cabinets médicaux et 13 logements qui constituent la première phase. Il précise que ni le Docteur Wagner, ni les infirmières n'ont l'intention d'abandonner le projet. La convention est votée à l'unanimité.

### LA NOUVELLE SALLE DES FÊTES DIVISE

En ce qui concerne l'aménagement de la salle « Prévotte », future salle polyvalente, le maire évoque un coût total de 929 000 € pour lequel une subvention de 198 000 € est demandée au département, une subvention de l'Etat (DETR) serait obtenue pour environ 130 000 € le reste viendrait de l'autofinancement et de l'emprunt. Elle précise qu'il faudra aussi 270 000 € pour les aménagements extérieurs et l'accès qui seraient subventionnés par le Département. L'autorisation de demander de subvention est votée à l'unanimité. Après ce vote, Thierry Rremond précise qu'il est difficile de voter contre une demande de subvention mais qu'il reste contre ce projet. Gérard Chatin est sur la même position.